

REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt-quatre, le neuf décembre, le Conseil Municipal de Souvigné, dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire à la mairie de Souvigné sous la Présidence de Monsieur Michel RICORDEL, Maire.

Nombre de conseillers en exercice : 15

Nombre de présents : 12

Nombre de votants : 13

Vote : Pour 13 Contre 0 Abstention 0

Date de la convocation : -5 décembre 2024

Présents : Michel RICORDEL, Daniel PERGET, Stéphanie DELAUMÔNE, Didier DEGORCE, Michel GIRON, Jean-Marc GAUDIN, Bruno POINTILLART, Sophie BRIERE, Antoine BLANCHET, Fabienne NERESTAN, Ovidiu CHITESCU et Yannick MENNEGUERRE.

Excusés : Bernard De LOYNES (*donne pouvoir à J-M. GAUDIN*)

Absents : Alain PEREIRA et Laurent ROUSSEAU.

Secrétaire de séance : Jean-Marc GAUDIN.

Auxiliaire : Florence DURAND, secrétaire générale de mairie.

D202412.01 Marché d'appel d'offres de travaux pour la rénovation énergétique de la salle polyvalente de Souvigné : candidats retenus et plan de financement

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu la délibération D202408.02 relative aux subventions accordées pour la salle polyvalente de Souvigné et la poursuite du projet ;

Vu le rapport d'analyse des offres relatif aux 11 lots du marché de travaux de la réhabilitation énergétique de la salle polyvalente.

Considérant que la Commission d'Appel d'Offres, en date du 4 décembre 2024, accompagnée du cabinet aBi, architecte sur le projet de rénovation énergétique de la salle polyvalente, a présenté le rapport d'analyse des offres sur les 11 lots du marché de travaux ;

Considérant que le marché d'appel d'offre de travaux en procédure adaptée avec publicité, regroupant un effectif de 11 lots, s'est déroulé du 20 septembre 2024 au 17 octobre 2024 à 15h00 (annonce légale et officielle) ;

Considérant qu'une phase de négociation a eu lieu entre le 14 novembre et le 27 novembre 2024 ;

Considérant que tous les lots du marché de travaux ont été pourvus ;

Considérant que le Conseil Municipal est compétent pour attribuer les marchés de travaux sur les procédures adaptées ;

Considérant que le Conseil Municipal doit décider des candidats à retenir pour chaque lot du marché de travaux ;

Considérant qu'il est nécessaire de réactualiser le plan de financement afin de procéder à la poursuite du projet et sa réalisation et de solliciter un emprunt auprès d'un établissement bancaire.

Dans le cadre de la réfection et de la réhabilitation énergétique de la salle polyvalente de Souvigné, Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'à la suite de la commission d'appel d'offres en date du 4 décembre 2024, le cabinet d'architectes aBi et ses co-contractants, ont présenté le rapport d'analyse des offres relatif aux 11 lots du marché de travaux.

Monsieur le Maire propose à l'organe délibérant de retenir les candidats proposés par la Commission d'Appel d'Offres du 4 décembre 2024 et de réactualiser le plan de financement, afin de procéder à la réalisation du projet, et de solliciter un emprunt auprès d'un établissement bancaire.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal accepte à l'unanimité de retenir les candidats suivants pour la réalisation du marché de travaux relatif à la réfection et la réhabilitation énergétique de la salle polyvalente de Souvigné :

- Lot 1. Gros œuvre – Démolition : STPM ;
- Lot 2. Ravalement de façade : SAS AGB Rénovation ;
- Lot 3. Charpente métallique – Serrurerie : DL Atlantique
- Lot 4. Couverture bacs acier : CSM
- Lot 5. Menuiseries extérieures aluminium : Ariana
- Lot 6. Menuiseries intérieures bois – parquet bois – terrasse bois : Menuiserie Girard
- Lot 7. Cloisons sèches – plafonds suspendus : SARL SOCOBAT
- Lot 8. Peinture : SAS Pierre GIRARD
- Lot 9. Chauffage – CVC – Plomberie : SAS Brunet
- Lot 10. Electricité : SARL ELECTRICITE Electromécanique Automatisme Cellois (EEAC)
- Lot 11. Plateforme élévatrice mobile PMR : SAS ERMHES

Plan de financement réactualisé :

Dépenses		Recettes	
Lot n°1 : Gros-œuvre – Démolitions	87 304,99 €	DETR	150 000,00 €
Lot n°2 : Ravalement de façades	15 159,18 €	Fonds vert	109 554,00 €
Lot n°3 : Charpente métallique – Serrurerie	39 772,22 €	SIEDS (travaux énergie : 180 515 € HT)	134 692,00 €
Lot n°4 : Couverture bacs acier	33 077,90 €	Fonds de solidarité départementale 2022-2026	44 847,00 €
Lot n°5 : Menuiseries extérieures aluminium	47 579,67 €	Communauté de Communes : Fonds de concours	40 000,00 €
Lot n°6 : Menuiseries intérieures bois – parquet bois – terrasse bois	42 783,33 €	Autofinancement/Emprunts	88 408,43 €
Lot n°7 : Cloisons sèches – plafonds suspendus	84 663,04 €		
Lot n°8 : Peinture	30 650,06 €		
Lot n°9 : Chauffage – CVC – Plomberie	78 404,00 €		
Lot n°10 : Electricité	27 990,46 €		
Lot n°11 : Plateforme élévatrice mobile PMR	14 570,33 €		
Marché de maîtrise d'œuvre	49 661,25 €		
Frais d'études : contrôleur technique et SPS	10 000,00 €		
Frais d'études : diagnostics amiante et plomb	1 570,00 €		
Etude géotechnique	2 890,00 €		
Audit énergétique SIEDS	1 425,00 €		
Total (HT)	567 501,43 €	Total (HT)	567 501,43 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal accepte à l'unanimité le plan de financement proposé et autorise Monsieur le Maire à solliciter un emprunt auprès d'un établissement bancaire à hauteur de 88 408,43 € maximum.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus
Pour extrait conforme
Le 10 décembre 2024

Le Maire,
Michel RICORDEL

Le Secrétaire de séance,
Jean-Marc GAUDIN

Certifié exécutoire par le Maire compte tenu :

- De sa réception en préfecture ;
- De sa publication le

13 JAN. 2025

